

ÉCONOMIE ET PÉDAGOGIE

Il est de bon ton de se plaindre du manque de moyens : “*Si les classes étaient moins chargées ... Si les crédits étaient plus importants ... Si la réglementation était moins tatillonne ... Si les programmes ... Si les examens ...*” Un tas de bonnes raisons pour s’accomoder du statu-quo en en rejetant la faute sur l’État.

L’économie intervient dans toutes les activités humaines y compris dans les activités éducatives et/ou pédagogiques, ne serait-ce qu’à travers le temps (“*Ah ! si les élèves comprenaient tout de suite ...*”).

Il ne s’agit donc pas d’évacuer l’économie ou d’accuser l’État de tous les maux, mais de subordonner, dans notre métier, l’économie à la pédagogie. Il faut établir un projet pédagogique avec des choix, des priorités, en tenant compte de tous les aspects de la personnalité humaine (le corps, l’esprit, l’art, l’intellect ...) et voir ensuite ce qui est réalisable avec les moyens dont on dispose en fonction des priorités qu’on s’est fixé.

Malheureusement, c’est le contraire qui se produit car ce sont plus souvent des gestionnaires que des pédagogues qui nous dirigent (du ministre au chef d’établissement). On ventile les moyens en fonction de traditions, de corporations, de modes, d’intérêts de classe (voir, par exemple, au niveau de l’établissement la répartition des heures de soutien) et si cela ne suffit pas on crée une réforme soit-disant pédagogique pour camoufler une diminution du budget.

Les progrès de productivité existent en pédagogie, comme le montre l’histoire de l’éducation. Cela justifie des réformes progressives et la formation permanente des enseignants, mais sans doute pas une réforme par ministre et une formation ne permettant qu’avec peine de suivre les modifications incessantes des programmes.

P.S. : La loi MONORY est suspendue mais son application ne l’est pas. Elle se fait par voie de circulaire et de notes de service que certains chefs d’établissement s’empressent d’anticiper avec zèle. Exit les options, les langues rares, l’éducation artistique. A quand notre tour?

Jean LEFORT